

## La nature a-t-elle une valeur ?

Cette question peut paraître curieuse, mais elle est sans cesse posée dans l'actualité politique lorsqu'on parle du principe pollueur/payeur ou, à l'inverse, lorsque certain(e)s condamnent *'l'écologie punitive'*.

Il est donc important de faire un point rapide sur cette question.

Les premiers théoriciens de l'économie classique (capitaliste et libérale) ont tenté de définir les lois qui doivent régir la société. Pour eux, la fixation des prix, dans une société de concurrence parfaite, dépend du travail incorporé pour la fabrication des produits.

On voit que cette définition est strictement interne à la sphère du capitalisme. La seule condition externe qui semble nécessaire, c'est l'existence d'un Etat qui garantit la bonne application des règles de la concurrence. Mais d'autres formes de production et d'échanges (d'autres 'modes de production') n'ont pas leur place dans cette vision.

De la même façon, les '*dons de la nature*' sont supposées infinis et sans valeur, c'est explicitement ce qu'écrit Adam Smith. Ne parlons pas d'atteinte à la nature ou de pollution : ces concepts n'existaient même pas ! Ces théoriciens parlaient seulement du capitalisme ; pas de la planète !

Au cours de l'histoire, sous l'impact des luttes de classe, un certain nombre de lois sociales ont été imposées et garanties par l'Etat, au-dessus des lois du marché : limitation du temps de travail (durée de la journée de travail, congés payés, droit à la retraite, congés maladie, sécurité sociale, droit à l'éducation et à la formation, ...). La force de travail n'est plus une simple marchandise soumise aux lois du marché : elle est encadrée par des lois qui lui donnent une valeur minimum et des conditions de son utilisation.

D'une certaine façon, les Etats sont venus secourir une impasse du capitalisme : la surexploitation de la classe ouvrière et les révoltes qu'elle engendre devenait une menace pour la reproduction de la force de travail.

### Une nouvelle étape à franchir :

Aujourd'hui, le capitalisme est confronté à une contradiction vitale : la surexploitation des ressources naturelles (qui se sont pas infinies, on le découvre !), le niveau atteint par les pollutions, les émissions de gaz à effet de serre qui ont changé la composition de l'air, ... sont devenues des menaces pour la survie de l'espèce humaine et peut-être la vie sur terre. (note 1)

Face à ce danger vital, il faut d'urgence élaborer les lois réellement protectrices contre les pollutions, le non retraitement des déchets, .... Notons à ce sujet que la France est en retard par rapport à l'Europe dans ce domaine. Par exemple, c'est la Commission européenne qui met l'Etat français en demeure de diminuer la pollution de l'eau par les nitrates, ...

Mais on ne peut pas interdire l'utilisation d'énergies fossiles, ni de matières premières. Il faut donc donner une valeur aux '*dons de la nature*', de façon à ce que leur utilisation génère des coûts qui seront pris en compte dans la fixation des prix du marché. Et seule les Etats (aidés des collectivités locales), c'est-à-dire l'instance politique qui traduit l'intérêt général, peut intervenir pour cela. (note 2)

Malheureusement, le prix de la tonne de carbone émis par l'utilisation d'énergies fossiles est anormalement bas en France et en Europe. De même, le prix de l'électricité est largement sous-évalué en France (en comparaison de nos voisins européens) ; alors même que le prix de construction de l'EPR rend l'électricité d'origine renouvelable compétitive par rapport à l'électricité nucléaire. Autre exemple : les taxes sur le transport par camion marchent bien dans plusieurs pays d'Europe, mais le renoncement (très coûteux) de l'appliquer en France, alors même que le prix du carburant diminue, va devoir être compensé par des taxes et impôts payés par toute la population (une taxe de 2 centimes par litre de gazole à la pompe vient d'être mise en place pour cela).

Il est contre-productif de ne pas valoriser le coût des énergies fossiles et des matières premières, car cela n'incite pas à rechercher des moyens et méthodes de production plus économes, à recycler, et pour les particuliers à mieux choisir leur voiture ou à privilégier les transports en commun, à isoler leur maison ou à exiger de leur bailleur des travaux d'isolation, ... Bien entendu, cela doit s'accompagner de mesures incitatives à diminuer l'utilisation d'énergies fossiles et de matières premières (avantages aux investissements, aux travaux, à la recherche-développement de nouvelles technologies, ...).

Invoquer « l'écologie punitive » pour ne pas assumer ce rôle, c'est refuser d'objectiver, dans le mécanisme même de l'économie de marché, les lourdes menaces qui pèsent à terme sur la survie de l'humanité et laisser croire que l'écologie n'est qu'un luxe.

**Note 1** : *Le dernier rapport du GIEC (nov 2014) envisage plusieurs scénarios. Le plus optimiste suppose que les Etats parviennent à se mettre d'accord pour diminuer les émissions de Gaz à effet de Serre (GES) dès 2020 pour viser une diminution de 40% à 70% en 2050 et une quasi disparition en 2100 : à cette condition, l'élévation moyenne pourrait être maintenue durablement à 2°C. Par contre, si rien n'est fait, le scénario catastrophe pourrait aboutir à une élévation de 4,5 à 5°C en 2100. De telles élévations ont déjà eu lieu dans l'histoire de la terre. La dernière, il y a 55 millions d'années, a entraîné, à partir d'une telle élévation initiale de 4 à 5°C, une fonte des sols gelés (pergélisol de Sibérie) et des glaces des fond marins polaires qui contiennent beaucoup de méthane (qui est lui-même 20 fois plus actif que le CO2 pour l'effet de serre). D'où un réchauffement complémentaire menant le réchauffement moyen à plus de 6°C. La conséquence ? une grande extinction : plus de 95% des espèces vivantes ont disparues de la surface de la terre. De plus, à l'époque, ce réchauffement s'est étalé sur une période de 20 000 ans, alors que le réchauffement actuel, dans ce scénario catastrophe, n'aura duré que 200 ans !*

**Note 2** : *on peut, bien entendu, souhaiter l'avènement d'une société où la concurrence et la misère seraient remplacées par la coopération et le mieux-être de toutes et tous. De ce point de vue, l'Economie Sociale et Solidaire, les monnaies complémentaires, les SEL, ... sont des espaces à développer. Mais ils sont très loin de devenir le modèle dominant dans le monde et de supplanter les lois du marché. Or, c'est dans la présente décennie que les décisions fondamentales doivent être prises pour éloigner les dangers qui menacent l'humanité dans le domaine du climat.*